



Interreg
POCTEFA



Appel à candidatures pour Artistes émergents Compagnonnage territorial Pays Basque Dispositif d'accompagnement et d'insertion du projet DE MAR A MAR - PYRÉNÉES DE CIRQUE

-> **Date limite de dépôt des candidatures : 17 avril 2017**

De Mar a Mar a pour finalité de soutenir et favoriser la professionnalisation (à travers la formation, la création et la diffusion) du secteur du cirque contemporain dans l'ensemble des régions transfrontalières des Pyrénées, en développant pour cela des actions destinées à l'accompagnement des artistes, en créant des relations solidaires avec l'ensemble de la profession: centres de création et formation, équipes artistiques consolidées et programmateurs.

En plus des bourses de recherche et de création accordées en décembre 2016 (Fond de création), un nouveau dispositif intitulé *Compagnonnage territorial au Pays Basque* se mettra en place dès juillet 2017. Il est destiné à **aider à la professionnalisation les artistes du Pays Basque et à favoriser leur mobilité des deux côtés des Pyrénées**, à travers diverses actions.

Dans cet appel à candidatures, **4 artistes**, désireux de travailler avec une compagnie consolidée pour développer leurs professionnalisation en formation, création, médiation et administration, seront sélectionnés. La compagnie consolidée a préalablement été sélectionnée : il s'agit de la **cie BIVOUAC de Bordeaux** (France).

En plus de l'accompagnement par la compagnie consolidée, les artistes sélectionnés bénéficieront durant le Compagnonnage, de l'appui de la Fabrique des arts de la rue Hameka, de la Scène de Pays Baxe Nafarroa, de la Mairie de Bilbao et de Quiero Teatro de Pampelune.

La compagnie BIVOUAC, avec l'appui des quatre partenaires de De mar a mar, accompagnera entre juillet 2017 et février 2019, les 4 artistes qui devront être résidents du territoire basque (c'est à dire qu'il est nécessaire de résider dans l'une des sept provinces du Pays Basque¹). Ils bénéficieront d'un appui en formation, création, médiation et administration dans leurs recherches personnelles.

❖ **Actions prévues :**

- Participation à des **représentations en tournée** de la CIE BIVOUAC;
- Participation à des **formations avec** la CIE BIVOUAC en médiation, administration, diffusion et communication ;
- Participation à des **masterclasses** de différentes techniques de cirque (selon les besoins de chaque artiste) : 5 jours par artiste ;
- **Accompagnement administratif** à la professionnalisation, production et diffusion de la part de Quiero Teatro (outils pour structurer une compagnie, rencontrer des coproducteurs, préparer un dossier, présenter un devis, etc.) ;
- Participation au **premier mois de formation au cirque** de l'école de cirque de Bordeaux (*à définir*) ;
- Possible participation a des **formations externes** du projet De Mar a Mar ;
- Participation aux **laboratoires de création** de la CIE BIVOUAC à Hameka ;
- Pour chaque sélectionné(e), **une résidence de 5 jours** pour travailler sa propre recherche et/ou création : à Hameka (Louhossoa), la scène de Pays Baxe Nafarroa (St Jean Pied de Port) ou Bilbao et **accompagnement artistique** de la part de CIE BIVOUAC ;
- **Participation à "Morceaux Choisis"** de l'Ecole de Cirque de Bordeaux (présentation de numéros) ;
- **Conseils** pour présenter sa candidature au **Fond de creación de De mar a mar** pour l'obtention d'une bourse de recherche ou de création (pour augmenter le nombre de résidences et les regards extérieurs)

Le plan d'actions adapté à chaque artiste et le calendrier seront établis avec tous les partenaires et la compagnie BIVOUAC.

Pourront être ajoutées, modifiées ou annulées des actions qui ne correspondent pas aux besoins des artistes sélectionnés.

❖ **Aide économique :**

L'aide allouée dans le cadre de ce dispositif est de **5.000€ TTC** pour chaque artiste sélectionné. Elle sera destinée à couvrir les frais de mobilité pour les activités (transports, hébergements et repas).

Les artistes devront obligatoirement présenter une facture pour recevoir l'aide. Il est donc nécessaire que l'artiste puisse émettre des factures ou être représenté par une structure qui puisse le faire pour lui. Toutes les dépenses devront être justifiées par le biais de factures, tickets, billets de transport, preuves de paiement.

¹ Vizcaya, Alava, Guipuzcoa, Navarre, Labourd, Basse-Navarre, Soule

❖ **Territoire de mobilité :**

- La majorité des actions se dérouleront au Pays Basque (surtout entre Louhossoa, Bilbao, Saint Jean Pied de Port et Pampelune)
- Bordeaux
- En France : selon la tournée de la cie BIVOUCAC
- Éventuellement, autres zones du territoire transfrontalier des Pyrénées, comme Toulouse et Barcelone.

CANDIDATURES Y PROCESSUS DE SELECTION

Date limite pour déposer sa candidature : 17 avril 2017

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- **Le formulaire de candidature** complet ([à télécharger ICI](#)).
- **Si le candidat le souhaite, tout autre élément complémentaire qui pourra faciliter la sélection**, comme un CV, dossier sur des travaux antérieurs, des vidéos et/ou photographies, etc.

Ces documents sont à envoyer en format PDF **par courrier électronique** (ne pas dépasser les 3MB) aux deux mails suivants : a.pousset@cc-errobi.fr et b.alvarez@quieroteatro.com

L'appel à candidature est individuel. Si deux artistes d'une même compagnie se présentent, ils devront chacun remplir un formulaire.

Calendrier de sélection:

- Première sélection sur dossier de 10 artistes maximum : résultats **la première semaine de mai 2017**
- **30 et/ou 31 mai** : casting des artistes pré-sélectionnés à la salle culturelle de Louhossoa et sélection des 4 artistes
- Résultats définitifs : **première semaine de juin 2017**

Les sélections et décisions seront organisées et prises par une commission formée par les partenaires du compagnonnage territorial (La Fabrique des Arts de la rue Hameka, la Scène de Pays Baxe Nafarroa, la Mairie de Bilbao et Quiero Teatro) et la compagnie Bivouac.

La commission se réserve le droit de demander à d'autres partenaires du projet De Mar a Mar (comme l'école de cirque Le LIDO de Toulouse) leur expertise durant le processus de sélection.

Une attention particulière sera portée à :

- la motivation et la grande disponibilité des artistes (entre juillet 2017 et février 2019);
- le parcours des artistes;
- l'importance des disciplines de cirque;
- la volonté d'utiliser les ressources du projet "De mar a mar"

Une convention sera établie entre chaque artiste et l'un des partenaires.

Les partenaires de "De Mar a Mar" se réservent le droit de déclarer cet appel à

candidatures nul.

**Rendez-vous informatif sur le Compagnonnage:
mercredi 15 mars 2017 à 11h00 à Bilbao (10, rue Pelota)**

Pour toute information, contacter :

Pedro Ormazabal (MAIRIE DE BILBAO): pormazabal@bilbao.eus

Aurelie Pousset (HAMEKA): a.pousset@cc-errobi.fr

Belen Alvarez (QUIERO TEATRO): b.alvarez@quieroteatro.com

Jon Lissar (SCENE DE PAYS BAXE NAFARROA) : spbn64@gmail.com

De Mar a Mar – Pyrénées de cirque est un projet de coopération pour les années 2016-2019, avec un budget de 1.990.390 € cofinancé par l'Union Européenne à hauteur de 65% par le Fond Européen de Développement Régional (FEDER) à travers le Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020). L'objectif du POCTEFA est de renforcer l'intégration économique et sociale de la zone transfrontalière.



Interreg
POCTEFA



FEDER

cget

